

Formation Adultes

**ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR
LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES
DOMESTIQUES (ACACED) RS5650**



L'ACACED est une formation obligatoire pour exercer une activité en lien avec les chiens, les chats ou d'autres espèces domestiques.

Le CFPPA des Combrailles est habilité par le Ministère de l'Agriculture à dispenser cette formation ainsi que la remise à niveau (actualisation, à réaliser tous les dix ans).

COÛT & FINANCEMENT

> Formation payante (tarifs consultables sur le site internet)

> Éligible aux financements sous conditions :

- CPF
- fonds d'assurances (FAFCEA, VIVEA...)
- Entreprise sur fonds propres ou via leur OPCO
- France Travail
- Personnel

CONTENU DE FORMATION

8 thématiques adaptées à l'espèce choisie :

Alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animal, transport, sélection

DURÉE DE FORMATION

- > 1 catégorie : 17 heures
- > 2 catégories : 21 heures
- > 3 catégories : 25 heures
- > Actualisation (uniquement en distanciel) : 7 heures

RYTHME DE FORMATION

- > Présentiel : 6 à 8 sessions / an
- > Distanciel : ~1 session / mois

OBJECTIFS

- > Obtenir les connaissances nécessaires dans le but d'exercer des activités liées aux animaux de compagnie, en sécurité et dans le respect du bien être animal.
- > Acquérir des connaissances sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux.
- > Acquérir les connaissances nécessaires concernant les besoins d'entretien quotidien.
- > Se conformer à la réglementation en vigueur.
- > Se préparer à la réussite du QCM
- > Mettre à jour vos compétences pour maintenir la validité de votre certification (actualisation).

PUBLICS CONCERNÉS

- > Gestion d'une fourrière ou d'un refuge
- > Exercice à titre commercial de vente d'animaux domestiques
- > Elevage, éducation et dressage
- > Transit ou garde d'animaux domestiques
- > L'élevage de chien et de chat cédant à titre honoreux plus d'une portée par an et par foyer fiscal. (article L214-6-2)
- > Grand public

MODALITÉS DE FORMATION

- > De 7 à 10 h selon le nombre d'espèces
- Formation en présentiel à Saint-Gervais d'Auvergne et Pontaumur
- > En présentiel sur site
- > à distance (e-learning), asynchrone (24h/24h 7j/7j)

PRÉREQUIS

- > Sans niveau de connaissances préalable
- > Pour le distanciel : disposé d'un équipement informatique personnel
- > Pour une actualisation : fournir une copie de l'attestation de connaissances, CCAD, titre ou diplôme.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- > QCM en ligne sur plateforme ministérielle décliné selon catégories d'animaux
- > Deux essais possible
- > Certificante délivrée par le Ministère de l'Agriculture
- > En fin de formation, vous recevez une attestation de formation et un bordereau de score.

SAINT-GERVAIS D'Auvergne
> MÉTIERS DU CHIEN ET DU CHAT

PONTAUMUR
> MÉTIERS DE L'ANIMALERIE

Saint Gervais d'Auvergne
MÉTIERS DU CHIEN

Pontaumur
MÉTIERS DE
L'ANIMALERIE



Accès

> **Ligne de bus TER -SNCF**
Clermont-Ferrand ou Montluçon (aller-retour)
Gare de Saint Gervais-Chateauneuf

Renseignements : 36 35



Renseignements & inscription
cfppadescombrailles@educagri.fr
04.73.85.72.84

**Hébergement
restauration**
Possibilité de location sur le
secteur de St Gervais
(pas d'hébergement au centre)

**Possibilité de prendre
ses repas au centre :**

- > Petit - déjeuner1.80€
- > Déjeuner/ dîner5€

